

CHATEAU
Canon-la-Gaffelière

PREMIER GRAND CRU CLASSÉ

MILLESIME 2021

Certifié Agriculture Biologique par FR-BIO-10

Période de vendanges
28.09 – 14.10.2021

Rendement
30 hl/ha

Vinification
En cuves bois. Extraction par pigeage pneumatique. Cuvaision : 29 jours

Elevage
En barriques neuves (40 %), sur lies fines

Assemblage
35 % Merlot
45 % Cabernet Franc
20 % Cabernet Sauvignon



Vignobles Comtes von Neipperg